

UNIVERSITE PARIS X NANTERRE

UFR STAPS

MEMOIRE de RECHERCHE

pour l'obtention du DEA "Habilités Motrices et Cultures Sportives"

EXTRAIT

LE DEPART DES JEUNES FOOTBALLEURS EN FIN DE FORMATION

VERS LES CLUBS ETRANGERS

Une sociologie pragmatique d'une prise de conscience collective

Présenté par :

M. Henrique RODAS

Sous la direction de **M. Patrick TRABAL**

2002-2003

INTRODUCTION.....	4
PROPOS SUR LES OUVRAGES	7
VERS UNE SOCIOLOGIE PRAGMATIQUE.....	15
LES DEPARTS DES JEUNES JOUEURS : UNE PROBLEMATIQUE DE L'ALERTE ET DU RISQUE.....	16
LES DISCOURS : ELEMENTS ESSENTIELS DE L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE.....	24
DU DISCOURS A LA RECHERCHE	29
CONSTITUER UN CORPUS : FACILE EN SOI ?	29
LA CREATION DE LA GRILLE D'ENTRETIEN	33
LES DEBUTS DE L'HISTOIRE	34
CHEMIN D'UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE.....	36
L'ARRET BOSMAN : L'EBRANLEMENT DES CENTRES DE FORMATION.....	36
<i>Le journaliste lance un message d'alerte pour prévenir la fin des centres de formation.</i>	
<i>Pourquoi serait-ce la fin des centres ?.....</i>	36
<i>Quelles sont les implications de l'arrêt Bosman pour les départs des joueurs des centres de formation ?</i>	38
L'AFFAIRE BOSMAN, REVELATEUR DU POSITIONNEMENT DES ACTEURS.....	39
UNE FAUSSE ALERTE ?	45
<i>Les implications de l'arrêt Bosman selon les dirigeants</i>	46
<i>Transmission des connaissances, ajustements aux nouvelles règles</i>	48
FRANCE FOOTBALL, LANCEUR D'UNE NOUVELLE ALERTE.....	49
L'ACCUMULATION DES EPREUVES DEREGULATRICES	52
<i>Une première allusion au pillage des centres de formation</i>	56
<i>Des tentatives de l'UEFA, pour équilibrer les rapports de force entre les clubs européens, à la résurgence de l'alerte.....</i>	60
<i>ANELKA, une énigme.....</i>	61
AJUSTEMENTS ET NORMALISATION	66
<i>La fiscalité : des dirigeants, aux journalistes, en passant par l'Etat.....</i>	67
<i>Contrat professionnel anticipé : contrat du joueur espoir ou contrat « espoir » ?</i>	71
UNE NORMALISATION EST-ELLE POSSIBLE ? TOUTE LA QUESTION EST	
LA... ..	78

LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS NOTRE TRAVAIL DE TERRAIN.....	79
ANNEXES.....	83
PERIODE D'ETUDE	83
LES RESULTATS OBTENUS GRACE A PROSPERO.....	84
<i>Les débuts de l'histoire</i>	85
L'alerte du journaliste	85
<i>La spécificité du sport</i>	86
<i>Le pillage, la fuite, et l'exode</i>	87
Période d'indifférence et nouvelle alerte	88
UNE GRILLE D'ENTRETIEN.....	90
<i>Un extrait d'entretien</i>	91
BIBLIOGRAPHIE	95

Vers une sociologie pragmatique

« Les personnes à qui une conception est familière se meuvent en elle si aisément qu'il leur suffit d'une allusion pour s'entendre et qu'elles peuvent discuter sans se préoccuper anxieusement de mettre les points sur les i. »

William James, La signification de la vérité, p.123

Le fait d'être, pour beaucoup de lecteurs, dans une terre inconnue doit amener le chercheur à tenter d'explicitier au mieux l'ensemble de ses propos. Cela paraît évident, mais il s'agit en réalité d'un exercice relativement difficile. Les termes employés peuvent être appropriés par une autre discipline et ainsi être fortement connotés, comme le terme « lutte » par exemple. Les termes sont souvent « pollués », non pas au sens d'un usage illégitime mais au sens de l'écart à une définition scientifique qui « posant » le concept assume une certaine réduction (Trabal, 1997). D'autre part, ils peuvent aussi venir plus facilement lorsque l'on maîtrise depuis un grand nombre d'années toute une rhétorique scientifique. Il y a nécessairement un processus d'acculturation.

A cette forme de processus d'acculturation vient donc se greffer celui de l'apprentissage. En effet, nous ne pouvons prétendre connaître les traits les plus infimes de l'approche pragmatique de la sociologie. Bien qu'ayant acquis un grand nombre de connaissances au cours de cette année, il serait malvenu de dire que nous maîtrisons un tant soit peu cette entrée. Nous nous nourrissons de chaque expérience, nous avançons, reculons devant l'immensité. Il n'est pas rare de déconstruire l'ensemble des choses que nous savons, pour les rebâtir, et les articuler différemment. La manière dont nous allons décrire notre entrée théorique n'est donc qu'une conception que nous avons d'elle à un moment donné pour un sujet donné.

Les *affaires* en sociologie pragmatique sont des entrées riches puisqu'à travers elles, les acteurs accusent des personnes ou des pratiques, se justifient ... Nous nous retrouvons alors en présence d'un réseau de personnes, une structure détaillée dans ses plus petits détails allant de l'attitude du président du club au positionnement de la machine à café dans le couloir. Lorsque l'on prend la peine d'écouter ce que disent les acteurs, - les discussions se déclenchent lorsqu'ils sont en situation conflictuelle -, nous pouvons retranscrire l'univers dans lequel ils sont. Si, tenter de trouver des affaires est plutôt le travail du journaliste, celui du sociologue est de tenter de décrire les mécanismes en jeu à travers leurs qualifications.

Mais analyser *l'affaire* d'un point de vue sociologique n'est pas forcément faire de la sociologie pragmatique.

Pourquoi donc, faire de la sociologie pragmatique ? Comment se démarque-t-elle par rapport aux autres sociologies ?

La question des départs des jeunes joueurs issus des centres de formation a pris un tournant polémique dans l'espace public, suscitant constats, diagnostics, prises de position, dénonciations, et propositions, par la multiplicité des acteurs engagés.

Une entrée sociologique consiste à faire émerger les « choses cachées » et reconstruire les relations entre les individus sous le point de vue des rapports de force. L'approche par la critique permet d'autant plus de soulever les distinctions entre les individus et d'analyser les relations entre les dominants et les dominés. Cela consisterait à analyser les rapports de force entre des catégories prédéterminées telles que des catégories de joueurs, de dirigeants, d'agents....

La sociologie pragmatique n'adopte pas ce point de vue, mais elle l'intègre dans son analyse si les acteurs le formulent eux-mêmes dans leurs contraintes. En effet, la démarche essentielle est de « suivre les acteurs », de prendre en compte les contraintes qui pèsent sur leurs actions. En soi, il n'y a rien de sociologique dans le fait de suivre les acteurs, mais au sens de la pragmatique, cela signifie qu'il faut être attentif à la manière dont les individus qualifient les choses, - les êtres et les non-êtres -, comme l'énonce JAMES : « les choses n'existent qu'en fonction des individus qui les pensent »¹. Les polémiques donnent à lire des dialogues, des interactions, des oppositions, des divergences de points de vue. De fait, vont se confronter des réalités. Selon JAMES, « nous tenons compte d'une réalité en la conservant sous une forme aussi peu modifiée que possible. Mais pour donner alors satisfaction, elle ne doit pas contredire d'autres réalités indépendantes d'elles qui demandent aussi à être conservées. »². De fait, nous mesurons l'intérêt de l'étude des perceptions de la réalité des différents acteurs lorsqu'ils s'opposent.

Les départs des jeunes joueurs : une problématique de l'alerte et du risque

La naissance et l'évolution de la polémique sur les jeunes joueurs issus des centres de formation peuvent être analysées, du point de vue d'une étude de sociologie pragmatique,

¹ Callot, E., (1985). *William James et le pragmatisme*. Paris : Champion. p.14.

² James, W., (1998). *La signification de la Vérité*. Lausanne : Antipodes. p.80

d'après les cadres définis de « l'affaire », de « l'épreuve », et de « la mise en doute des états » tels que les a définis Francis CHATEAURAYNAUD³ à la suite de Luc BOLTANSKI.

Par *affaire*, nous entendons l'expression d'un désaccord durable quant à un événement ou un état des choses dans le monde, - ce désaccord résultant d'une *épreuve* qui introduit la possibilité d'un changement d'état. Dès lors, les états des êtres et des choses sont mis en doute, jusqu'à ce que l'établissement d'un accord durable, dans une perspective de *normalisation*, lève toute incertitude, et recrée ainsi, une situation d'équilibre⁴.

Sans nul doute, l'arrêt Bosman a constitué une épreuve qui a mis en branle l'équilibre sur lequel reposait le football européen, et entre autre, le football français. La remise en cause des règlements internes de l'UEFA en matière d'indemnité de transfert a, de fait, entraîné dans sa suite l'émergence du problème des départs des jeunes joueurs issus des centres de formation français vers les clubs étrangers. La mise en doute a dès lors touché les règlements, mais aussi, les acteurs dans leurs agissements. La question de la légitimité de chacun est alors posée, et induit prises de positions et dénonciations qui peuvent donner lieu à des polémiques. Le dépassement de cet état de fait amène tôt ou tard le mécanisme de la normalisation se traduisant par une régulation contrôlée des départs des jeunes des centres de formation. Il conviendra au cours de l'analyse de mettre en évidence la succession de ces états et l'évolution du jeu de qualification des acteurs dans le cours de l'action. Ce cadre général peut être affiné par deux apports de la sociologie pragmatique.

D'une part, notre étude se prête à une lecture selon la grille d'analyse développée par Francis CHATEAURAYNAUD et Didier TORNAY⁵ dans leurs travaux visant à définir une sociologie pragmatique de l'alerte et des risques. Ainsi, bien que nous ne soyons pas sur un plan écologique ou sanitaire, les départs vers l'étranger des jeunes joueurs issus des centres de formation peuvent être perçus par les professionnels du football comme une catastrophe

³ Chateauraynaud, F., (1991). La faute professionnelle. Paris : Métailié.

⁴ Pour une définition du terme équilibre, nous renvoyons à la définition de GREIMAS et COURTES : « Toute structure se situe dans un état d'équilibre relativement instable, résultant de l'influence de facteurs externes (et notamment des tendances). Si la comparaison de deux états successifs sera effectivement à préciser la nature des transformations intervenues, cela provient de ce que le principe d'équilibre fait appel à un autre postulat non défini, à savoir qu'un système déséquilibré tend à revenir à un nouvel état d'équilibre identique ou différent ».

Greimas, A.J. & Courtes, J., (1993) *Sémiotique, dictionnaire de la théorie du langage*, Paris : Hachette. p.131.

⁵ Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié.

potentielle ; non maîtrisés, ces départs constituent, selon certains, une source de risques multiples, tels que la perte du capital humain, la perte des ressources financières, le déséquilibre entre les clubs, la remise en cause de l'équité sportive, la marginalisation du football français.

Une problématique essentielle repose sur la perception par les acteurs, de l'enjeu et du danger. Dans notre sujet, cette prise de conscience étant décalée dans le temps par rapport aux premières manifestations inquiétantes, la configuration de la situation devient extrême. Francis CHATEAURAYNAUD et Didier TORNY dans leur étude distinguent plusieurs phases qui peuvent nous aider à articuler l'évolution des disharmonies, - les causes des divergences, et les divergences elles-mêmes des êtres entre eux, et des êtres avec les choses. Le travail autour de l'émergence de l'alerte, met entre autre, en évidence, une période délimitée par une épreuve initiale amenant le danger, et la prise de conscience du risque par les acteurs. De fait, il ne s'agit pas de savoir si les faits sont repris ou non par les acteurs dans leurs discours mais au contraire de mettre au jour « les absences » de vigilance des acteurs. En effet, si la sociologie pragmatique tente de mettre en évidence les régimes d'actions déployés par les individus, elle n'exclut pas de considérer les choses qui ne sont pas dites, ou ignorées, tout du moins ce qui, à partir du discours, montre l'indifférence des acteurs devant le danger de la situation. Nous devons alors comparer les contraintes que subissent les acteurs, leurs actions, avec les épreuves antécédentes pouvant introduire, par les changements d'état, des risques potentiels.

L'évolution de ces contraintes se distingue en « sept grandes configurations » selon Francis CHATEAURAYNAUD et Didier TORNY⁶, la vigilance, l'alerte, la controverse, la polémique, le procès, la crise, la normalisation. Compte tenu de la différence entre les dossiers de ces auteurs et celui présent, nous nous sommes permis d'ajouter d'autres configurations. Nous donnons à cela deux raisons.

Premièrement, ces auteurs ont voulu cerner des « grandes configurations » ; de notre côté, les contraintes des acteurs se situent dans des espaces plus spécifiques. Dès lors, il nous a semblé utile de mettre en relief ces « autres » configurations qui sont, pour être plus exact, la déclinaison de quelques-unes de ces configurations. Le fait est que dans ce dossier, les acteurs ne connaissent pas d'antécédents et, durant toute une « période d'indifférence », face à un risque, ils n'ont pas constitué de dispositif de vigilance.

⁶ Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié, p. 74-75.

La seconde raison revient à « la spécificité du sport » en tant qu'entité qui implique des voies différentes de règlements des conflits.

Nous présentons donc les configurations que nous utiliserons dans l'analyse. Dès lors, le travail de définition entamé sera prolongé dans le cœur de l'analyse.

L'alerte

« Un signal d'alerte est à la fois une remontée d'information sur un danger, l'expression d'une forme d'impuissance et l'engagement de responsabilités privées ou publiques »⁷.

Dans le temps, ce que nous tentons de décrire débute véritablement par une mise en alerte. Celle-ci est lancée à la suite de l'arrêt Bosman⁸ et appelle au changement des règles de la charte du football français en vue de la sauvegarde des centres de formation. Or, cette alerte n'est pas validée. C'est-à-dire que les acteurs concernés n'ont pas fait « acte de vérification ». Dans l'absolu, sa validation aurait pu permettre directement une normalisation.

L'indifférence des acteurs

Cette phase, est nécessairement, liée à la précédente. A la suite de l'alerte, en l'absence d'antécédent, ces trois attitudes, - l'indifférence, la confiance, et la relance permanente de la critique -, sont possibles⁹. L'indifférence qui caractérise les acteurs concernés par l'alerte dans le dossier, se manifeste par une absence totale de perception du danger. Cette « non vigilance » entraîne plusieurs cas de figures : la dégradation de l'environnement, la perte d'efficacité à entamer une normalisation. La période d'indifférence peut se terminer de deux manières : la mise au jour du danger par l'épreuve critique, ou une prise de conscience du danger, avant cette épreuve.

La perception du danger

La perception du danger peut avoir lieu d'une part, par détection ; d'autre part, en mettant fin à la période d'indifférence.

Dans le premier cas, la perception du danger est le fruit d'un travail de maturation d'un dispositif de vigilance qui tient compte de la variation d'indicateurs précis, mais aussi d'indices, nouveaux et, ou, peu perceptibles.

⁷ Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié, p.79

⁸ Plus loin, nous consacrons une partie pour justifier le choix par lequel débute la période d'étude.

⁹ Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié, p.28

Dans le second cas, la détection du danger peut se faire par hasard, par surprise, ou bien lorsque les protagonistes se trouvent directement dans une situation critique : l'espace des possibilités d'action est alors relativement restreint, et il est alors impossible d'agir sans que les faits ne mettent en évidence le malaise. Pour illustration, nous pouvons imaginer que lors d'une partie de jeu d'échec, nous nous fassions prendre un pion, pire la dame, sans même avoir remarqué l'évidence de cette possibilité adverse.

Il est nécessaire alors pour les acteurs de reconfigurer leur dispositif de calcul et d'effectuer des déplacements relatifs entre les choses pour entamer d'autres opérations.

La perception entraîne trois opérations successives : l'authentification, la vérification, et la validation.

La validation du message d'alerte

L'authentification et la vérification dans le cas du dossier vont consister, par exemple, d'une part à discerner dans les règlements du football français, les articles de lois qui sont discutés, d'autre part, à les comparer, et les mettre à l'épreuve avec les dispositions normatives supérieures du football, les instances internationales. Ces deux opérations démontrées, l'alerte est validée.

« Le tireur d'alarme ne se contente pas d'identifier une source de danger et d'émettre un signal, il opère des choix quant à son mode de diffusion »¹⁰. Compte tenu de la médiatisation du football, les effets peuvent parfois prendre une ampleur démesurée. De même, un « gros problème » peut-être dissimulé, c'est le principe de précaution.

La controverse

La controverse est une configuration dans laquelle vont se confronter les points de vue pour faire émerger un cadre organisationnel commun. La controverse à l'inverse de la polémique se termine normalement, (c'est-à-dire si la dispute ne tourne pas à la polémique) par une mise en concordance sur une solution issue d'un processus dialogique fondé sur un consensus sur la nature des preuves et des arguments.

La controverse majeure du dossier met en rapport d'une part les instances du football européen avec la commission européenne, d'autre part les instances du football européen avec les instances du football français.

La polémique

¹⁰ Chateauraynaud, F., & Torny, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié, p.49.

La polémique engage, à l'inverse de la controverse, un nombre illimité de personnes. Elle se déroule dans l'arène publique si bien que les médias se mêlent au débat et amplifient les phénomènes. Source d'appuis pour les victimes, les médias transforment les faits en scoop. Dès lors presque tout dans le football devient affaire, c'est du moins le constat d'Halilhodzic, entraîneur de l'équipe de football Paris Saint-Germain.

Ici, il y a dix fois plus de journalistes qu'en province et tous s'acharnent à tailler le PSG comme si c'était le meilleur moyen de gagner leur pain. Je ne comprends pas un tel acharnement. J'ai dit aux joueurs qu'ici la moindre bricole devenait vite une affaire d'Etat. Il faut l'accepter, rester calme et serein afin de protéger le groupe. Moi, je vais essayer de moins lire les journaux qu'avant.¹¹

La crise

La crise est caractérisée par « une rupture [...] de l'ordre social et par l'émergence de collectifs agissant par l'intermédiaire de représentant et de porte-parole, la crise induit une forte politisation des éléments du dossier qui deviennent ainsi des « enjeux politiques », « économiques et sociaux », voire « internationaux »¹²

La crise peut être perçue de deux manières. Une première forme, pessimiste, consiste à dire que l'instant qui caractérise la crise est le pire de tous les états que pouvait atteindre la chose.

Une seconde acception, optimiste cette fois, consiste à dire qu'à partir de l'instant de crise, les choses ne peuvent aller qu'en s'améliorant. De fait, les acteurs décident de nouveaux régimes d'actions (processus d'engagements) : peut dès lors commencer la phase de normalisation, mais aussi, et nous le verrons, les phases d'ajustements.

La normalisation

La normalisation consiste à mettre en accord des logiques d'action des acteurs en vue de la pacification des rapports. Ce processus suit un programme déterminé dans le temps, il est réglé par un échéancier. Il est généralement imposé par un règlement ou une loi. La normalisation se prolonge par un accord durable. A la suite de l'arrêt Bosman, la CJCE a demandé à l'UEFA de présenter un nouveau règlement à la commission européenne afin que celui-ci le valide. En imposant ce travail dans le temps, dans une logique stricte, l'UEFA était alors amenée à se conformer au droit européen. La normalisation est une forme d'ajustement.

Les ajustements

Nous cherchions une forme qui répondait à une forme différente d'un retour à une situation « normale » d'équilibre. Il s'agissait de savoir comment les individus déplacent leurs régimes

¹¹ France Football, le 22/08/2003.

¹² Chateauraynaud, F., & Tornay, D. (1999). Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte du risque, Paris : Métailié, p.85.

d'actions, afin de s'adapter à la situation, sans pour autant répondre aux exigences d'une normalisation pacifiant les relations entre les acteurs. Dans ce cas, les protagonistes ne modifient pas forcément le dispositif de mise en alerte, ils peuvent aussi mettre en place un dispositif parallèle afin d'éviter la cause même de l'alerte. Par exemple, nous pourrions faire l'hypothèse que pour éviter une catastrophe dans une centrale électrique nucléaire, plutôt que d'augmenter la précision des capteurs et de s'assigner à une extrême vigilance, les acteurs abandonneraient le nucléaire et produiraient l'électricité à partir des éoliennes. Cette nouvelle organisation est alors sujette à de nouveaux types d'épreuves. S'adapter, ne signifie pas non plus abandonner une organisation au profit d'une autre, notre démarche envisage ces deux possibilités.

La notion de « dynamique d'ajustements » développée par Nicolas DODIER¹³ semble s'appliquer à ce point de vue. Pour cet auteur, la notion de coordination « fait référence au souci très général d'ajustement réciproque des actions entre différents protagonistes. Cela dit, les personnes donnent des significations très contrastées à ce que peut-être une harmonisation, éphémère ou durable, de leur rapport à l'environnement ». Les solutions dans les ajustements peuvent être temporaires, insatisfaisantes pour une voie vers la normalisation.

Dans le dossier étudié, la notion d'ajustement est centrale puisque le football de par sa spécificité, dans une phase globale de « normalisation » avec le Traité de Rome, ne peut changer son règlement dans un temps bien déterminé. La spécificité du sport inclus en effet des régimes d'action particuliers et donc, un traitement particulier. Les coordinations de ce type nécessitent des débats, des jugements, des délibérations, afin de valider un argument applicable à tous.

En cherchant, pour chaque moment, à identifier les acteurs qui se manifestent et les prises qu'ils utilisent pour asseoir leurs discours, les moments qui seront, de ce point de vue, particulièrement riches en expressions seront sans conteste ceux de la polémique, et de la crise. Nous devons y porter une attention toute particulière, et nous inspirer pour cela des travaux de Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT¹⁴ sur les registres de justification.

Ces deux auteurs font l'hypothèse que les « fortes contraintes de légitimité et de généralité des arguments utilisables qui pèsent sur les débats publics poussent les personnes à dépasser la situation particulière dans laquelle elles sont engagées » et à mettre en avant leurs principes de

¹³ Dodier, N., (1993), Les appuis conventionnels de l'action, *Réseaux*, 62.

¹⁴ Boltanski, L., & Thévenot, L., (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.

justices pour justifier leurs actions. Dans leur ouvrage, Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT distinguent six registres généraux de justifications se référant chacun à une conception particulière du bien commun et de la justice : civique, industrielle, domestique, marchande, par l'opinion, et inspirée. Ces registres servent de repères aux acteurs dans le cours de leurs actions et se révèlent donc dans les débats polémiques.

A l'instar de Francis CHATEAURAYNAUD qui met en exergue les limites de cette typification, il nous semble pertinent d'étudier comment les acteurs fondent leurs raisonnements et leurs argumentations dans leurs discours : « sans fixer a priori la liste des cités ou des registres de justification disponibles, apprenons à discerner, dans l'évolution d'un ou de plusieurs dossiers, l'émergence de nouveaux arguments ou de formule liant des réseaux lexicaux à une définition du bien commun, ou de l'intérêt général. »¹⁵

Ainsi, devant l'échéance de la mise en conformité des règlements de l'UEFA avec les lois de l'Union européenne, nous devons étudier quelles sont les valeurs mises en avant par les acteurs et comment leurs discours relaient leurs logiques d'action. De fait, nous ne pouvons pas nous limiter aux principes de justification avancés par les acteurs, suivant en cela la mise en garde de Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT, qui, à travers leur étude, ne prétendent pas « rendre compte des conduites des acteurs dans l'ensemble des situations auxquelles ils peuvent être confrontés », car « les moments de dispute constituent des interruptions dans des actions menées avec d'autres personnes ; ils doivent donc être resitués dans un cours d'action qui, en amont et en aval du moment du jugement, se déroule en dehors de contraintes fortes de réflexion et de justification »¹⁶. En cela, les travaux de DODIER sur les formes de coordination de l'action, nous fournissent une autre grille interprétative mettant en évidence les appuis conventionnels des acteurs. Par *appuis conventionnels de l'action*, DODIER reprend et élargit les principes de justification développés par Luc BOLTANSKI et Laurent THEVENOT. Il entend par l'expression « l'ensemble des ressources qui permettent d'élaborer une communauté même minimale, de perspectives pour coordonner l'action ».¹⁷ Ces appuis sont internes et externes et ont un rôle dans l'engagement des personnes dans un régime d'action. Ils ne sont pas tous forcément mobilisés : il existe des appuis actifs, engagés

¹⁵ Chateauraynaud, F. (2003). *Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaine*. Paris : CNRS édition. p.89.

¹⁶ Boltanski, L., & Thévenot, L., (1991). *De la justification, les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard. p. 425 ; Corcuff, P., (1995). *Les nouvelles sociologies*, Nathan p.111.

¹⁷ Dodier, N., (1993), Les appuis conventionnels de l'action, *Réseaux*, 62.

dans des situations concrètes, et des appuis passifs, au rôle très faible dans les actes des individus. Ils sont spécifiques d'une forme de coordination et peuvent expliquer les confrontations entre les personnes susceptibles d'agir selon des régimes d'actions différents.

Par exemple, nous pourrions nous demander si, quand ils parlent « au nom de la spécificité du football français », les acteurs désignent la même chose ?

Cette question amène avec elle, celle de la constitution de réseaux d'acteurs. En effet, l'étude des appuis conventionnels de l'action à travers les discours nous contraint à « suivre » des individus, alors que leur insertion au sein de groupes déterminés peut orienter leurs discours. Cependant, cette appartenance est insuffisante et le discours de l'acteur ne peut se résumer à celui du groupe. Dès lors, la limite posée par « la désagrégation des acteurs »¹⁸ devient un avantage en ce qu'elle permet la recherche des prises communes utilisées par les différents acteurs.

Après ce premier exposé, nous pouvons donc synthétiser notre approche selon deux axes essentiels : d'une part, la mise en évidence du processus de mise en alerte et d'autre part, le jeu de qualification des acteurs. Pour ce faire, l'essentiel de notre travail repose sur les discours des acteurs ; et il convient de s'interroger sur les fondements épistémiques de cette démarche, et sur la notion de *corpus* en tant que collection des discours des acteurs.

Les discours : éléments essentiels de l'analyse sociologique

Nous pouvons considérer le corpus selon la définition du dictionnaire *Petit Robert* comme « l'ensemble d'éléments sur lequel se base l'étude d'un phénomène linguistique ». Le « phénomène linguistique » indique la présence de variations. Dès lors, nous pouvons considérer le corpus comme une collection de discours, dont l'analyse rend nécessaire la prise en compte des variations de la langue.

Ainsi, à travers les variations de la langue, nous projetons, à travers la pragmatique, l'évolution et la variété des discours d'acteurs. Le corpus apparaît comme un ensemble faisant varier un élément stable dans des mondes instables parce que pluriels.

« L'ensemble des éléments » que nous étudions est constitué de différents supports : entretiens, règlements, lois des fédérations, - nationale, européenne, et internationale de football -, séries d'articles de presse s'étalant sur plusieurs années, ...

¹⁸ Dodier, N., (1993), Les appuis conventionnels de l'action, *Réseaux*, 62.

Ces sources englobent une pluralité de moyens dont disposent les acteurs leur permettant de s'exprimer, montrer les pratiques, et leurs actions, à travers une « activité discursive ». Bien sûr, ce corpus n'est pas exhaustif et pourrait être largement contesté ; il dépend, tout comme son volume et la période couverte, des possibilités dont nous disposons pour le constituer.

Un grand nombre d'activités discursives ont pour objet de rendre visible et intelligible les choses qui sont de l'ordre de l'action. Nous partons du principe que les textes et les discours qui nous intéressent sont des moments d'action : nous dirons que l'action s'énonce. Le fait de rendre public une information, un point de vue, une qualification, une interprétation, ou tout énoncé possible pouvant apparaître, par exemple, dans un discours, produit des « choses ».

Pour pouvoir les analyser, nous avons utilisé un outil « précieux » : le logiciel Prospéro. Ce dernier, par la mise en évidence des subtilités du langage qu'il permet, ne se destine pas simplement aux sciences du langage et à de l'analyse du discours. »¹⁹ Il faut, en effet, préciser que ce sont bien les actions qui nous intéressent et pas seulement l'énonciation de catégories descriptives (ou types, régimes, registres, genres, logiques argumentatives, champs sémantiques, ...) qui seraient dénuées d'intelligibilité - sorties du cours des actions.

Les préoccupations de la sociologie pragmatique sont de mettre en évidence les connaissances accumulées de ce que font les acteurs, entre eux, avec des choses, que l'on constate dans les énoncés.

Derrière ces exigences épistémiques, deux orientations apparaissent : considérer que des catégories descriptives ont été mises en place pour voir comment s'articulent les choses dites, et en même temps que ces choses dites (connaissances) nous intéresse autant que la manière dont elles sont dites. Ce point nous renvoie à une des propriétés fondamentales de l'action : son sens. Reprenant les mots de DODIER, « chaque personne, en même temps qu'elle agit, manifeste à autrui que ses actes ont un caractère intelligible »²⁰.

De fait, il s'agit bien de partir des actions et non uniquement des catégories descriptives détachées ou dissociées des différents cours d'actions. Nous nous éloignons donc des propos

¹⁹ Cette discussion a notamment émergé au cours du séminaire à l'EHESS dirigé par Francis Chateauraynaud et Didier Torny, sur l'analyse des dossiers complexes, le 28/04/2003.

²⁰ Dodier, N., (1993), Les appuis conventionnels de l'action, *Réseaux*, 62.

de Laurence BARDIN pour qui « l'analyse de contenu est la quête à travers les messages des réalités autres »²¹, et du traitement automatique du discours de PECHEUX²².

Les questions venant d'emblée sont celles du matériau : Quel va être celui-ci ? En effet, la difficulté sous-jacente à l'analyse des discours réside dans la manière de composer le corpus. Comment peut-on accumuler les énoncés ? Quels critères retenons-nous pour le constituer, ainsi que pour l'organiser ?

La composition du corpus demeure une grande énigme : prendre tous les articles traitant de football dans *Le Monde*, et dans *France Football* n'a pas le même impact. En effet, si dans le premier, le mot football peut s'avérer pertinent, il ne l'est pas dans le suivant. De fait, l'entrée de la recherche ne peut pas être la même.

Mais au-delà de cette préoccupation, viennent d'autres questions fondamentales. Faire varier les sources, n'est-il pas un dispositif intentionnel du chercheur dans lequel l'acteur n'est pas en action ? Bien sûr, le fait de se munir du maximum de sources variées dans lesquels nos acteurs parlent, rend le corpus relativement exhaustif.

Comment constituer des dossiers qui puissent s'informer les uns aux autres ? Y a-t-il une méthode scientifique ? Faire des choix mêmes drastiques est-il scientifique ?

Nous pensons nécessaire d'aller puiser les sources au fur et à mesure de leurs présentations, regarder ensuite, les ouvertures de ces nouvelles sources, en terme de réseau mais aussi de contenu²³. Bien sûr, ce travail de ramification est dangereux puisqu'il pourrait déplacer le centre de gravité de notre recherche. Nous sommes partisans pour travailler de la sorte, d'une part, car Prospéro permet en réalité de traiter des dossiers complexes ; d'autre part, car les dossiers que nous utilisons se constituent dans le temps, si bien qu'il peut nous arriver parfois d'attendre le futur (une loi, un événement qui pourrait clore le débat, une phase de rebondissement, ...), ou de multiplier les sources pour avoir le plus possible de données pour compléter les différents points de vue. L'utilisation de Prospéro s'avère incontournable pour

²¹ Bardin, L., (1977). *L'analyse de Contenu*, Paris : Puf.

²²²² Pecheux développe dans les années 70, une « machine » à décoder des textes, grâce à un système de carte perforée. Son approche considère que les concepts déployés dans les discours sont neutres, ils peuvent être analysés « automatiquement ». Son entrée théorique lui permet de définir une « langue théorique » qui s'articule comme « l'ensemble des systèmes autorisant des combinaisons et des substitutions réglés sur des éléments définis » (Pecheux M., (1966). *Analyse automatique du discours*, Dunod.)

²³ Nous pouvons nous situer par rapport à deux points de vue de la sociologie pragmatique consistant d'une part à partir sans connaissance préalable, et construire au fur et à mesure le corpus de texte, de l'autre côté, une approche qui détermine d'emblée un état, et à analyser son contenu d'une manière prédéterminée.

ce travail cumulatif. A l'inverse des possibilités offertes par la collecte de données sur des fiches papier, plus le corpus est volumineux plus nous serons capables avec Prospéro de discerner les contrastes du dossier, la pertinence de chaque énoncé. Cet avantage du logiciel ne doit pas nous faire perdre de vue que pour étudier, il est nécessaire de faire parler, à notre tour, le logiciel.

Par ailleurs, nous adoptons la méthode qui consiste à regarder les effets que les textes vont produire par contraste. Nous rejoignons l'idée de séries dont nous parle DELEUZE : « Si les termes de chaque série sont relativement déplacés, les uns par rapport aux autres, c'est parce qu'ils ont d'abord en eux-mêmes une place absolue mais que cette place absolue se trouve toujours déterminée par leur distance à cet élément qui ne cesse de se déplacer par rapport à soi dans les deux séries. »²⁴

Ainsi, les contrastes, la distance entre les éléments, permettent de mettre en évidence les énoncés atypiques. Le cas unique, peut alors être éliminé du corpus, ou bien la source d'une nouvelle série s'il est repris ultérieurement par les acteurs. Nous découvrons alors le « précédent ». Les cas uniques peuvent devenir écrasants, ils font jouer de nouveaux espaces de variations. Les éléments du passé constituent donc un ensemble de prises qui permettent de déployer le corpus dans le présent, mais qu'en est-il du futur ?

Effectivement, « les gens » ne parlent pas uniquement du passé, ils parlent aussi du futur. Il peut s'agir de projets à plus ou moins long terme, mais aussi de fictions, d'utopies, de pures inventions événementielles : « vous verrez, ce que je vous dis !!! », à l'instar des prophètes ou du prédicateur. Or, les fictions s'appuient bien sur des faits présents. Plus la description du futur est contrastive avec la réalité présente et plus les caractéristiques dans le temps présent, aux yeux de celui qui les énonce, manque de cohérence (appel à la coordination). Le futur offre bien les caractéristiques que nous recherchons, c'est-à-dire les points effectivement discutés dans la communauté au temps présent.

De plus, il est intéressant, si la durée de l'étude le permet, de voir si les prévisions finissent par arriver. Dans notre étude, ce fût, d'une certaine manière, le cas. Un agent de joueur nous disait en juin dernier que les centres de formation ne seraient plus obligatoires à l'avenir compte tenu de la situation présente. Il était le seul à l'affirmer à ce moment là, alors que dans la plus grande discrétion une modification apportée à la charte du football professionnel

²⁴ Deleuze G., (1969). Logique du sens, éditions de minuit, collection « critique », p.54.

français en avril, et apparemment ignorée de notre interlocuteur, concrétisait sa prophétie²⁵. Les raisons qu'il invoquait ne sont pas celles véhiculées dans les différentes sources que nous avons obtenues depuis.

En ce qui concerne les critiques, elles viennent d'une part du type de matériaux utilisés par la sociologie et prennent la forme des propos de BOURDIEU à propos de « l'illusion biographique ». L'usage uniquement fait du matériau qualitatif porterait à donner sens à une information non située, à l'instar du récit d'un voyage dans une rame de métro qui ne se préoccuperait pas d'établir la « carte des lignes de métro »²⁶.

Effectivement, discuter pour discuter ne permet pas de définir l'ensemble de la carte des lignes du métro. En revanche, regarder ce sur quoi les usagers discutent, sans que nous n'intervenions, permet de saisir, à travers les différentes réalités, les épreuves auxquels ils sont confrontés. Le but de l'entretien est précisément de provoquer le débat. Ainsi, nous pouvons continuer à recenser ce que les acteurs commençaient à discuter. L'entretien permet aussi de laisser s'exprimer des acteurs qui n'auraient pas eu l'opportunité de laisser leurs traces, ce qui est généralement le cas dans le domaine du sport.

Une autre critique concerne l'usage des discours pour décrire les pratiques. En cela, nous répondons à la question : en quoi notre corpus permet de décrire les pratiques ?

Dans notre étude qui se réclame de la sociologie pragmatique, nous considérons deux types d'entrées, celle des discours, et celle des actions concrètes d'autres part.

Nous sommes attentifs aux séries de mesures prises concrètement par les acteurs dans un souci de coordination de l'action. Ces mesures sont parfois en décalage avec les discours des acteurs. Le travail de la sociologie pragmatique consiste dès lors à pointer les différences du discours avec les actes concrets. La complexité du dossier étudié, pointe justement sur un de ces aspects : la spécificité du football français, comme son nom l'indique, ne s'accorde pas sur tous les points avec les règlements de la FIFA ou de l'UEFA. De fait, le rôle de régulateur que tiennent les instances du football français pose le souci de l'articulation des textes lorsque les joueurs sont amenés à « circuler librement » entre les pays. D'autre part, l'UEFA est entrée dans un processus d'harmonisation avec les principes garantis par le traité de Rome,

²⁵ Cette modification apparaît pour la première fois dans la presse dans le France Football du 1er août 2003, et certains grands clubs comme Lyon ont ouvertement affiché leur intention de ne plus continuer la formation.

²⁶ Bourdieu, P., (1986). L'illusion biographique. In Combessie, (1999) La méthode en sociologie, la découverte.

depuis l'arrêt Bosman. Il y a de fait une complexité d'un point de vue institutionnel entre les membres à vouloir s'accorder mutuellement. L'émergence d'affaires, notamment celles de Bosman, Anelka, Dabo et Silvestre, Malaja sont autant d'épreuves menant à des ajustements et des régulations entre ces institutions qu'il est nécessaire, pour comprendre leurs articulations, de prendre en compte l'ensemble des acteurs intervenant dans cette arène. L'exercice de la sociologie pragmatique ne s'arrête pas à l'usage des discours mais prend aussi en considération les actions pratiques des acteurs. A propos de la sociologie pragmatique, DODIER écrit à ce sujet : « Elle met en évidence les discordances entre les mots et les actes »²⁷. Dès lors, comme il le souligne, notre travail ne consiste pas à mettre en évidence uniquement les repères passifs, mais bien à mesurer la distance entre les actes et ces repères.

A la question que nous posions (en quoi le corpus permet de décrire les pratiques) nous répondons : la pratique s'énonce par le discours, les discours s'évaluent à partir de l'action concrète. Ne dit-on pas « prendre acte » ?

²⁷ Dodier, N., (1993), Les appuis conventionnels de l'action, *Réseaux*, 62.